

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DOCUMENT ACADEMIQUE
D'HARMONISATION DES ATTENTES AU
BACCALAURÉAT

EPREUVE COMMUNE

DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

DE PREMIERE

ACTUALISATION SEPTEMBRE 2021

ACADEMIE DE BESANCON

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
1. LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR - CIRCULAIRE N° 2012-059 DU 3-4-2012, BO N° 15 DU 12 AVRIL 2012	3
ATTRIBUTION DE LA NOTE	3
ANNOTATIONS SUR LES COPIES : LA SPECIFICITE DE L'EC.....	3
2. RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES GENERAUX D'EVALUATION.....	3
3. LA REGLEMENTATION DE ÉPREUVE COMMUNE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES SUIVI UNIQUEMENT EN CLASSE DE PREMIERE	4
NOTE DE SERVICE N° 2019-059 DU 18-4-2019, PUBLIEE AU BOEN N° 17 DU 25 AVRIL 2019	4
4. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ÉPREUVE COMMUNE	4
PREMIERE PARTIE DE L'EC – MOBILISATION DE CONNAISSANCES ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION (10 POINTS)	5
Attentes de la Première partie (Comment préparer ses élèves ?)	5
Grille d'évaluation de la Première partie (Comment évaluer les élèves de manière harmonisée ?).....	6
SECONDE PARTIE DE L'EC – RAISONNEMENT APPUYE SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE (10 POINTS)	7
Attentes de la Deuxième partie (Comment préparer ses élèves ?).....	7
Grille d'évaluation de la Deuxième partie	8

INTRODUCTION

Il convient de rappeler que nous sommes des formateurs (des enseignants dans leurs classes préparant les élèves aux épreuves du baccalauréat) tout au long de l'année scolaire, mais que le jour du baccalauréat, nous devenons des évaluateurs (des enseignants évaluant des copies d'examen) dont les attentes sont contenues dans les programmes et les textes officiels des épreuves. Ces deux fonctions doivent être distinguées car les attentes et les niveaux d'exigence ne sont pas les mêmes.

Pourquoi un document académique d'harmonisation des attentes au baccalauréat ?

Le document académique d'harmonisation des attentes au baccalauréat propose à l'ensemble des professeurs de Sciences Économiques et Sociales de l'académie de BESANCON de partager une « charte commune » de correction des épreuves. Il s'agit d'explicitier les attendus en termes de compétences évaluées au baccalauréat dans le cadre des épreuves de SES en vigueur depuis 2020 en Première.

Ce document a été élaboré par un groupe de professeurs et c'est le fruit de leur travail que nous vous proposons. Ce qui vous est proposé ici n'est pas une norme qui viendrait s'ajouter aux textes officiels mais un outil à partager afin d'aider les professeurs et leurs élèves à concevoir une évaluation la plus juste possible.

Ce document vise à :

- Tout d'abord, harmoniser les critères d'évaluation entre les professeurs de l'académie afin de garantir aux candidats la plus stricte égalité de traitement ;
- Ensuite, aider les professeurs à identifier les critères d'évaluation prioritaires de façon à organiser la mise en œuvre des apprentissages de ces épreuves durant le cycle terminal.

Organisation du document académique d'harmonisation des attentes au baccalauréat

Ce document cherche à expliciter les différentes capacités évaluées au baccalauréat dans le cadre des épreuves de Sciences Économiques et Sociales en Première.

Pour cela, il nous a paru important de rappeler les attentes institutionnelles tout en construisant un outil synthétique et unique.

Vous trouverez, pour chaque épreuve, deux types de tableau :

Un premier tableau intitulé « Attentes de ... » permet à l'enseignant de préparer les élèves à l'acquisition de méthodes au cours du cycle terminal à partir des textes officiels ;

Un deuxième tableau intitulé « Grille d'évaluation de... » permet au correcteur d'évaluer l'épreuve du baccalauréat de façon harmonisée. *La commission restreinte complètera ce deuxième tableau en fonction des sujets.*

1. LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR - CIRCULAIRE N° 2012-059 DU 3-4-2012, BO N° 15 DU 12 AVRIL 2012

ATTRIBUTION DE LA NOTE

Les notes varient de 0 à 20 en points entiers, sauf si la réglementation de l'épreuve concernée en dispose autrement. Dans chaque discipline, l'échelle des notes doit être utilisée dans toute sa plénitude, au-delà des seuils critiques de 8, 10 et 12. L'usage d'une échelle limitée autour de la moyenne minimise, en effet, l'influence de la discipline concernée et prive, de façon anormale, les meilleurs candidats de l'avantage légitime qu'ils pouvaient escompter. Il est, en outre, indispensable d'assurer une répartition équilibrée des notes sur une échelle la plus large possible.

L'absence d'un candidat à une épreuve obligatoire des baccalauréats général et technologique ou à une ou plusieurs unités d'épreuve du baccalauréat professionnel est sanctionnée par la mention « absent » ou par la note zéro dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les notes doivent être justifiées par des appréciations aussi claires et précises que possible (exactitude des totaux, lisibilité des notes partielles, références éventuelles au barème, etc.) : le résultat de l'examen ne doit pas apparaître au candidat comme une décision dont la motivation lui échapperait.

ANNOTATIONS SUR LES COPIES : LA SPECIFICITE DE L'EC

- Le correcteur doit indiquer sur la copie de l'EC :

1- la note attribuée à chaque partie de l'EC ;

2- la note globale attribuée à l'EC doit être entière (en prenant soin de vérifier que cette note globale, éventuellement arrondie, est bien égale à la somme des points attribués à chaque partie).

- Obligations des correcteurs en ce qui concerne les annotations :

1- le correcteur doit formuler sur la copie deux annotations : une annotation par partie.

2- les appréciations du correcteur doivent être précises. Une appréciation laconique telle que « des oublis et des erreurs » serait irrecevable au contentieux. Il est donc fortement recommandé d'identifier les performances, les erreurs et les insuffisances relevées dans la copie, de citer les documents ayant fait l'objet d'une lecture pertinente ou erronée, d'une interprétation pertinente ou erronée et de porter une appréciation sur la qualité de l'expression écrite.

Remarque : Les annotations portées sur les copies sont importantes. En cas de contestation de la note devant le tribunal administratif, le juge prend en compte, outre le respect du barème, les annotations du correcteur.

- Enfin, les documents d'évaluation correspondant à votre lot de copies sont à conserver jusqu'au mois de décembre de l'année civile en cours, afin de pouvoir communiquer des indications très précises en cas de contestation de la note attribuée à un candidat.

2. RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES GENERAUX D'EVALUATION

- On veillera à se limiter aux stricts attendus du programme. Il n'y aura donc pas de « valorisation » d'ajouts ou de connaissances non exigées par la logique des réponses.
- La mention « de l'ordre d'une page » concernant la seconde partie de l'épreuve, s'entend comme un gabarit standard (un élève est capable de produire un raisonnement de l'ordre d'une page dans le temps imparti). Il n'est nullement un impératif faisant l'objet de sanction ou de valorisation.
- L'évaluation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation est prise en considération sur l'ensemble de la copie mais la pénalisation ne doit être portée que sur la seconde partie de l'EC.

3. LA REGLEMENTATION DE ÉPREUVE COMMUNE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES SUIVI UNIQUEMENT EN CLASSE DE PREMIERE

NOTE DE SERVICE N° 2019-059 DU 18-4-2019, PUBLIEE AU BOEN N° 17 DU 25 AVRIL 2019

Épreuve écrite

Durée : 2 heures

Objectifs

L'épreuve porte sur les notions et contenus, capacités et compétences figurant dans l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité « Sciences économiques et sociales » de la classe de première défini par l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Structure

L'épreuve est constituée de deux parties.

*La première partie repose sur la mobilisation des connaissances et le traitement de l'information. Elle comporte soit un exercice conduisant à une résolution graphique (sans formalisation mathématique), soit une étude d'un document de nature statistique comportant une ou plusieurs questions (tableau, graphique, carte, radar, etc.) de 120 données chiffrées au maximum. **Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.***

*La seconde partie demande un raisonnement appuyé sur un dossier documentaire. **Le candidat est invité à développer un raisonnement de l'ordre d'une page en exploitant les documents du dossier et en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme.** Le dossier documentaire comprend deux documents ; ils sont de nature différente : texte de 2 000 signes au maximum, document de nature statistique de 65 données au maximum.*

L'épreuve est construite de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme : les deux parties de l'épreuve portent sur deux champs différents du programme (science économique, sociologie et science politique, regards croisés).

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points. La première partie est notée sur 10 points, la seconde sur 10 points. La note finale est composée de la somme des points obtenus à chacune des parties. Il est tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

4. ELEMENTS D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE COMMUNE

Vous trouverez deux types de tableau :

- Un premier tableau intitulé « **Attentes de ...** » permet à l'enseignant de préparer les élèves à l'acquisition de méthodes au cours du cycle terminal à partir des textes officiels ;
- Un deuxième tableau intitulé « **Grille d'évaluation de...** » permet au correcteur d'évaluer l'épreuve du baccalauréat de façon harmonisée.

PREMIERE PARTIE DE L'EC – MOBILISATION DE CONNAISSANCES ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION (10 POINTS)

Attentes de la Première partie (Comment préparer ses élèves ?)

Rappel - Attendus de l'épreuve

« Il est demandé au candidat de **répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.** »

- La première question (notée sur 3 ou 4 points) vérifie des connaissances sur un objectif d'apprentissage du programme en lien avec le document ou l'exercice.
- Les deux questions suivantes (notées chacune sur 3 ou 4 points) vous conduisent à mener une démarche méthodologique de collecte et d'exploitation de données quantitatives, en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

ATTENTES	EXPLICITATIONS	POINTS DE VIGILANCE
1- Capacité à comprendre le sens de la question (Q1, Q2 et Q3)	Identifier la consigne pour répondre à la question posée.	Chaque question est en lien avec un questionnement et un objectif d'apprentissage. Si l'élève apporte des éléments complémentaires à la réponse attendue, il ne sera pas sanctionné, ni valorisé.
2- Capacité à maîtriser les connaissances appropriées (Q1, Q2 et Q3)	Sélectionner les connaissances pertinentes en lien avec la question posée. Expliciter les mécanismes. Mobiliser des exemples.	Les connaissances sont strictement limitées au programme : celles présentes dans les questionnements et les objectifs d'apprentissage. La maîtrise d'une notion n'implique pas nécessairement de la définir explicitement et systématiquement. L'utilisation d'un vocabulaire économique et sociologique spécifique, approprié à la question est attendue.
3- Capacité à maîtriser l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques (Q2 et Q3)	Sélectionner les données pertinentes pour répondre à la question posée. Effectuer un ou plusieurs calculs simples appropriés. Selon les cas, avoir recours à une représentation graphique (sans formalisation mathématique).	Les données sont intégrées dans des phrases de lecture correctes, complètes et donnant du sens. On n'attend pas le détail des éventuels calculs.
4- Capacité à rédiger de façon claire et soignée (Q1, Q2 et Q3)	Expression écrite soignée : syntaxe et orthographe correcte. Organiser de manière cohérente la réponse à la question posée (utilisation de connecteurs logiques).	La variété des consignes n'induit pas d'attentes sur la forme de la réponse MAIS la réponse doit être structurée.

Grille d'évaluation de la Première partie (Comment évaluer les élèves de manière harmonisée ?)

Points de vigilance

***Les attentes sont strictement limitées au programme officiel du cycle terminal.
Les notions à mobiliser figurent dans les questionnements et dans les objectifs d'apprentissage.***

La première partie de l'EC porte sur la partie de programme suivante :

Indiquer la partie du programme concernée en précisant le champ et le questionnement.

	Attentes	Points de vigilance	Répartition des points
<p>Question 1 : <i>Indiquer l'intitulé de la question. (nombre de points)</i></p> <p>Objectif d'apprentissage : <i>Indiquer l'objectif d'apprentissage concerné.</i></p>	<p>1- Comprendre le sens de la question</p> <p>2- Maîtriser les connaissances</p> <p>3- Rédiger et organiser sa réponse</p>		<p><i>Pour chaque partie de la réponse, indiquer la répartition des points.</i></p>
<p>Question 2 : <i>Indiquer l'intitulé de la question. (nombre de points)</i></p> <p>Objectif d'apprentissage : <i>Indiquer l'objectif d'apprentissage concerné.</i></p> <p>+ Objectif(s) d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques : <i>Indiquer le ou les objectif(s) d'apprentissage concerné (s).</i></p>	<p>1- Comprendre le sens de la question</p> <p>2- Maîtriser les connaissances</p> <p>3- Maîtriser es savoir-faire</p> <p>4- Rédiger et organiser sa réponse</p>		<p><i>Pour chaque partie de la réponse, indiquer la répartition des points.</i></p>
<p>Question 3 : <i>Indiquer l'intitulé de la question. (nombre de points)</i></p> <p>Objectif d'apprentissage : <i>Indiquer l'objectif d'apprentissage concerné.</i></p> <p>+ Objectif(s) d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques : <i>Indiquer le ou les objectif(s) d'apprentissage concerné (s).</i></p>	<p>1- Comprendre le sens de la question</p> <p>2- Maîtriser les connaissances</p> <p>3- Maîtriser es savoir-faire</p> <p>4- Rédiger et organiser sa réponse</p>		<p><i>Pour chaque partie de la réponse, indiquer la répartition des points.</i></p>

SECONDE PARTIE DE L'EC – RAISONNEMENT APPUYE SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE (10 POINTS)

Attentes de la Seconde partie (Comment préparer ses élèves ?)

Rappel - Attendus de l'épreuve :

« Le candidat est invité à développer un raisonnement de l'ordre d'une page en exploitant les documents du dossier et en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme. »

Cette partie de l'évaluation comprend :

- un sujet dont la formulation repose sur les questionnements et objectifs d'apprentissage du programme ;
- un dossier documentaire composé de deux documents de nature différente (texte, graphique, tableau, etc.).

ATTENTES	EXPLICITATIONS	POINTS DE VIGILANCE
1- Capacité à mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet	Mobiliser de manière pertinente des notions et des mécanismes présents dans le programme (objectif d'apprentissage) Expliquer les mécanismes et les illustrer.	L'utilisation d'un vocabulaire économique et sociologique spécifique, approprié à la question est attendue. Les définitions éventuelles doivent être mobilisées dans le cadre d'une argumentation.
2- Capacité à mobiliser le dossier documentaire	Extraire les informations pertinentes des documents. Exploiter les informations : <ul style="list-style-type: none"> o Pour les données statistiques : lecture(s) donnant du sens, calculs éventuels. o Pour un texte ou un schéma : mobilisation sans paraphrase. Utiliser des connaissances acquises pour enrichir l'exploitation du dossier documentaire.	Il faut utiliser <u>tous</u> les documents, mais il n'est pas nécessaire d'exploiter tous les éléments des documents. L'exploitation des documents doit être pertinente au regard du raisonnement conduit.
3- Capacité à construire un raisonnement traitant le sujet	Enchaîner de manière logique des arguments distincts dans le cadre d'une démonstration, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> o une phrase introductive qui présente le sujet. o un développement organisé et fluide. o et éventuellement, une conclusion simple répondant au sujet. 	Le raisonnement n'est pas un catalogue d'idées : il relie connaissances et informations extraites des documents avec le sujet. Il ne demande pas d'organiser un plan en 2 ou 3 parties avec des sous-parties. Le développement pourra être un enchaînement de paragraphes argumentés (pouvant être d'inégale longueur), sans limitation du nombre et sans transition entre paragraphes. Il n'est pas attendu d'introduction de type « dissertation », avec accroche, définition des termes, problématique, présentation des documents et annonce de plan. Il n'est pas attendu d'ouverture en conclusion.
4- Capacité à s'exprimer avec clarté et à soigner sa présentation		

➤ **Formulation du sujet**

La deuxième partie de l'EC porte sur la partie de programme suivante :

Indiquer la partie du programme concernée en précisant le champ et le questionnement.

Objectif d'apprentissage	
Objectif(s) d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques	

➤ **Dossier documentaire**

Document Titre et idée générale	Lien avec le sujet	Lien avec l'autre document	Difficultés et points de vigilance
1			
2			

➤ **Grille d'évaluation**

Points de vigilance

L'élève doit rédiger une phrase introductive présentant le sujet et peut, éventuellement, terminer par une conclusion simple répondant à la question posée. Il n'est pas attendu de problématisation de type dissertation.

Il n'est pas attendu un plan en deux ou trois parties, mais un raisonnement avec un fil conducteur, avec autant de paragraphes argumentés que le candidat le souhaite.

Remarque : le nombre de points attribués à chaque critère sera modulé en fonction du sujet.

Critères	Objectifs d'apprentissage maîtrisés (bonne copie)	Objectifs d'apprentissage moyennement maîtrisés (copie moyenne : 5-6 / 10)	A pénaliser
1 - Mobiliser les connaissances <i>Entre 3 et 5 points selon le sujet</i>	Mobilisation des connaissances permettant de traiter le sujet. Les idées sont énoncées, explicitées et illustrées.	Mobilisation partielle des connaissances en rapport avec le sujet.	Aucun apport de connaissances personnelles. Non maîtrise des connaissances. Mobilisation de connaissances sans rapport avec le sujet.
2 - Mobiliser le dossier documentaire <i>Entre 3 et 4 points selon le sujet</i>	Sélection des informations du document en les mettant en relation avec les connaissances. Lecture rigoureuse des données. Maîtrise des calculs.	Commentaire seul des documents sans lien avec le sujet. Utilisation partielle du dossier.	Absence d'utilisation des documents. Contresens. Erreur de lecture des données du document. Paraphrase du document.
3 - Construire un raisonnement cohérent qui répond au sujet en paragraphes argumentés <i>Entre 2 et 3 points selon le sujet</i>	Le candidat maîtrise son fil conducteur, classe les arguments, intègre parfaitement les connaissances. Chaque paragraphe apporte un élément de réponse au sujet.	Le candidat fait un effort de raisonnement avec des maladresses d'organisation.	Absence d'argumentation cohérente. Absence de raisonnement. Commentaire successif des deux documents et/ou paraphrase. Surenchère d'affirmations qui ne permettent pas de faire une démonstration.
4 - Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée	Copie peu soignée et expression confuse : application éventuelle d'une pénalisation jusqu'à 1 point.		